



Calcul partage bien en indivision

Par Lamu

Bonjour,

J'ai vendu un bien qui était en indivision donc 50/50.

je l'ai acheté en 2020 à 63000 euros et revendu à 85000 en 2022.

Lors de la vente j'avais remboursé 10000 euros de prêt immobilier. Ce prêt était uniquement à mon nom et payé remboursé par moi (grosse erreur)

pour le partage avec mon ex, le notaire a d'abord fait le calcul suivant :

prix de vente 85000 euros

- remboursement du prêt : - 53 0000 euros

- diag assainissement : -150 euros

soit un partage de 31850 euros.

pour moi :

$31850/2 = 15925$ + les 10000 euros de prêt que j'ai payé = 25925.

pour mon ex :

$31850/2 - 10000$ prêt que j'ai payé = 5925.

Mon ex n'étant pas d'accord, le notaire m'informe qu'il s'est trompé dans les calculs et inclus les 10000 euros de remboursement du prêt dans le partage comme suit :

prix de vente 85000 euros

- remboursement du prêt : - 53 0000 euros

- diag assainissement : -150 euros

- échéances prêt payé : -10000 euros

soit un partage de 21850 euros.

pour moi :

$21850/2 = 10925$ + les 10000 euros de prêt que j'ai payé = 20925 euros

pour mon ex :

$21850/2 = 10925$

c'est pas logique du tout d'autant plus que si je fais le calcul de la part de mon ex + la mienne ($20925 + 10 925$) je suis loin des 21850 euros à partager.

je suis perdu.

Pouvez-vous me dire quel est le bon calcul ?

je vous remercie.

Par ESP

Bonsoir

Dans le cas 1 votre ex recevait 20.000 de moins que vous

Dans le cas 2 elle reçoit 10.000 de moins.

Pour moi, c'est clair.